

Du vingt-cinq juillet an mil huit cent onze, à deux heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Marcelle Marie Ardenne
né à la gardi le vingt-cinq à deux heures du matin
fils de Honoré Cultivateur

et de Sophie Cultivateur

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe féminin

Sur la déclaration à moi faite par le D^r Honoré Ardenne

Premier témoin, Joséph Ardenne âgé de vingt-cinq ans

Second témoin, Henri Ardenne âgé de vingt-cinq ans

Et ont, les déclarans et témoins, dit en leur signer

Constaté, suivant la loi, par moi Louis Bernard Ardenne D^r au

mairie de la gardi remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Ardenne

MAIRIE de la gardi ARRONDISSEMENT de Reims

Du vingt-cinq juillet an mil huit cent onze, à deux heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Jean Ardenne
né à la gardi le vingt-cinq à deux heures du matin
fils de Honoré Cultivateur

et de Sophie Cultivateur

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le D^r Honoré Ardenne

Premier témoin, Henri Ardenne âgé de vingt-cinq ans

Second témoin, Joséph Ardenne âgé de vingt-cinq ans

Et ont, les déclarans et témoins, dit en leur signer

Constaté, suivant la loi, par moi Louis Bernard Ardenne D^r au

mairie de la gardi remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Ardenne

Du vingt-cinq juillet an mil huit cent onze, à deux heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Marcelle Marie Ardenne
né à la gardi le vingt-cinq à deux heures du matin
fils de Honoré Cultivateur

et de Sophie Cultivateur

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe féminin

Sur la déclaration à moi faite par le D^r Honoré Ardenne

Premier témoin, Joséph Ardenne âgé de vingt-cinq ans

Second témoin, Henri Ardenne âgé de vingt-cinq ans

Et ont, les déclarans et témoins, dit en leur signer

Constaté, suivant la loi, par moi Louis Bernard Ardenne D^r au

mairie de la gardi remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Ardenne

MAIRIE de la gardi ARRONDISSEMENT de Reims

Du vingt-cinq juillet an mil huit cent onze, à deux heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Jean Ardenne
né à la gardi le vingt-cinq à deux heures du matin
fils de Honoré Cultivateur

et de Sophie Cultivateur

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le D^r Honoré Ardenne

Premier témoin, Henri Ardenne âgé de vingt-cinq ans

Second témoin, Joséph Ardenne âgé de vingt-cinq ans

Et ont, les déclarans et témoins, dit en leur signer

Constaté, suivant la loi, par moi Louis Bernard Ardenne D^r au

mairie de la gardi remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Ardenne